



Décision relative à une demande de nouveaux emballages d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

Vu la demande d'autorisation de nouveaux emballages pour le produit phytopharmaceutique CAPRENO

de la société BAYER SAS
enregistrée sous le n°2017-1319

Vu les conclusions de l'évaluation de l'Anses du 6 mars 2018,

La mise sur le marché du produit référencé ci-après est autorisée dans les nouveaux emballages décrits en annexe I.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

| Informations générales sur le produit | |
|---------------------------------------|--|
| Noms du produit | CAPRENO ALPA EVO |
| Type de produit | Produit de référence |
| Titulaire | BAYER SAS Département Homologation, 16, rue Jean-Marie Leclair, CS 90106, 69266 Lyon cedex 09, FRANCE |
| Formulation | Suspension concentrée (SC) |
| Contenant | 345 g/L - tembotrione 68 g/L - thiencarbazone-méthyl 134 g/L - isoxadifen-éthyl |
| Numéro d'intrant | 582-2016.01 |
| Numéro d'AMM | 2170992 |
| Fonction | Herbicide |
| Gamme d'usages | Professionnel |

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le 19 JUIL. 2018

Le Directeur Général

Roger GENET

ANNEXE I : Nouveaux emballages du produit

Vente et distribution

Le titulaire de l'autorisation peut mettre sur le marché le produit dans les nouveaux emballages :

| Emballage | Contenance |
|--|-------------------------|
| Bouteilles en polyéthylène haute densité / éthylène vinyl alcool | 1 L |
| Bidons en polyéthylène haute densité / éthylène vinyl alcool | 3 L ; 5 L ; 10 L ; 15 L |
| Bouteilles en polyéthylène haute densité / polyamide | 1 L |
| Bidons en polyéthylène haute densité / polyamide | 3 L ; 5 L ; 10 L ; 15 L |